

Comment m'inscrire :

Je dois avoir 28 ans au moins au 1^{er} octobre 2009, être titulaire d'un diplôme bac+2 (toutes disciplines) homologué par l'Etat, déposer un dossier d'inscription avec toutes les pièces demandées et me soumettre aux tests d'admission.

✓ Je n'ai pas encore 28 ans au 1^{er} octobre 2009 :

Je dois être en mesure de prouver que je ne suis pas assujetti au régime étudiant de la sécurité sociale mais au régime général ou être en mesure de prouver que je suis un demandeur d'emploi indemnisé durant toute la durée de la formation.

✓ Je n'ai pas de diplôme bac+2 homologué par l'Etat :

Je peux obtenir une dispense sur présentation d'un dossier de « VAE accès ». Je dois télécharger ce dossier sur le site de l'INTD et le retourner complété dans les délais Impartis. En cas d'avis favorable de la commission, la « VAE accès » n'a pas de limite de validité dans le temps. Attention : cet accord ne donne en aucun cas un diplôme bac+2 et est uniquement valable pour cette formation.

✓ Comment me procurer le dossier d'inscription ?

Pour obtenir un dossier d'inscription, je dois faire une demande de dossier sur le site de l'INTD et le renvoyer dans les délais indiqués. Aucun dossier retourné hors délais ne sera pris en compte.

✓ En quoi consistent les tests d'admission, quand ont-ils lieu ?

Il s'agit de tests d'aptitude à l'image et au son. Ils se dérouleront le 12 novembre 2009 au Centrex de Lognes (77) toute la journée. Ils consistent en 4 épreuves :

- un questionnaire sur la forme et le contenu d'un document audiovisuel
 - un questionnaire sur la forme et le contenu d'un document sonore
 - un test image/photo
 - un résumé en français d'un texte en anglais (niveau terminale)
- Les candidats ayant réussi les tests écrits passeront un entretien (parcours et projet professionnel) le 9 décembre 2009.
Ces tests ne requièrent pas de préparation particulière. Il n'existe pas d'annales.

✓ Je ne suis pas ressortissant de la communauté européenne, je suis titulaire d'un diplôme étranger :

Je dois joindre une copie de mon titre de séjour en cours de validité à mon dossier d'inscription. Je dois avoir préalablement obtenu une équivalence française auprès du rectorat pour mon diplôme étranger.

✓ Je souhaite obtenir le diplôme sans suivre la formation :

Pour la délivrance totale du diplôme, consultez le site internet du Cnam, rubrique *valider vos acquis* (<http://dnf3.cnam.fr/viatic/>). Pour toute question, il est conseillé de contacter directement un conseiller VAE du Cnam.
Attention : au regard du grand nombre de demandes, cette démarche peut prendre plusieurs mois et aura un coût financier.

✓ Les dates-clés :

Le 18 juin 2009 à 10h : réunion d'information sur la formation à l'INTD (métro Arts et Métiers), une deuxième réunion d'information sera organisée en septembre, la date sera disponible prochainement sur notre site internet.

Du 7 au 18 septembre 2009 : dépôt du dossier VAE accès (aucun dossier ne sera pris en compte hors délais)

Le 21 septembre 2009 au 16 octobre 2009 : dépôt des dossiers d'inscription. Les dossiers doivent être envoyés par voie postale (cachet de la poste faisant foi). Aucun dossier ne sera pris en compte en dehors de ces dates.

Le 12 novembre 2009 : tests d'aptitude au Centrex de Lognes (77, RER A)

Le 9 décembre 2009 : entretien de sélection pour les candidats ayant été retenus à l'issue des tests écrits.

Le 5 janvier 2010 : début de la formation. Le 16 décembre 2010 : fin de la formation

✓ Combien coûte la formation ?

4215 € au tarif individuel (demandeurs d'emploi, sans emploi), 13750 € en formation continue (congé individuel de formation). Frais de sélection de 77 € (ces frais de dossier ne sont pas remboursables)

✓ Durée et lieu de la formation :

La formation se déroule en cours de jour (9h30 – 17h00), à temps plein, à Paris et Bry-sur-Marne. Elle comporte 12 semaines de stage pratique obligatoire en entreprise et 5 semaines de congés.

INSTITUT NATIONAL DES TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION

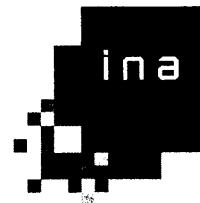
Diplôme National bac+3 INTD-CNAM en partenariat avec l'INA

***Devenez documentaliste,
vidéothécaire,
phonothécaire,
photothécaire,
iconographe...***

*Dans le secteur public ou privé,
auprès d'associations,
de diffuseurs, d'éditeurs,
de producteurs audiovisuels,
d'entreprises industrielles ou commerciales*

Licence professionnelle
*ressources documentaires
et bases de données*
spécialité documentation audiovisuelle

Promotion 2010



♦ Le programme ♦

■ **L'INTD** (Institut National des Techniques de la Documentation), institut du Cnam (Conservatoire National des Arts et Métiers), première école de documentation en France, forme depuis 1950, en lien étroit avec la profession, des spécialistes de l'information et de la documentation.

Depuis 1997, chaque année, la vingtaine d'élèves en documentation audiovisuelle rejoint les 5900 diplômés INTD-CNAM qui enrichissent les entreprises publiques ou privées de leurs compétences.

■ **L'INA** (Institut National de l'Audiovisuel) assure la conservation et l'exploitation des archives de la radio et de la télévision, au service des professionnels et des universitaires. C'est également un pôle de recherche sur l'audiovisuel, un producteur de programmes et le premier centre européen de formation professionnelle aux métiers du son, de l'image et du multimédia.

■ Le partenariat et le diplôme

Dans le contexte du développement continu des techniques numériques appliquées à l'image et au son, en accompagnant le déploiement des compétences documentaires indispensables pour le traitement, la conservation et la diffusion de tout fonds audiovisuel, **l'INTD**, **l'INA** se sont associés afin de proposer une formation à la documentation audiovisuelle, dans le cadre d'une **licence professionnelle**.

✓ connaissance du secteur audiovisuel

- l'entreprise et ses acteurs
- les industries de la communication et de l'audiovisuel
- l'histoire des médias
- le droit de l'information et de la communication
- les techniques et les technologies propres à l'audiovisuel
- le texte, les images et les sons numériques

✓ techniques du traitement de l'information

- la fonction documentaire
- la grammaire de l'image et du son
- la normalisation et les langages documentaires
- les métadonnées
- le traitement documentaire des documents écrits, des images fixes, de l'image animée et du son

✓ recherche d'information

- la méthodologie et les outils de la recherche
- les sources et ressources textuelles et audiovisuelles

✓ outils et produits documentaires

- les bases et banques de données documentaires
- la gestion des flux numériques
- la valorisation de fonds audiovisuels

✓ les projets tutorés et le stage

- réalisation d'une synthèse documentaire multimédia
- réalisation d'une base de données documentaire
- réalisation d'un mémoire professionnel
- stage pratique en entreprise de 12 semaines

■ les enseignements

Ils intègrent les techniques documentaires appliquées à la documentation écrite ainsi qu'à la documentation audiovisuelle : image fixe, image animée, son. Ils sont délivrés par des professionnels et des formateurs de l'INTD et de l'INA. Ils apportent connaissances et savoir-faire, privilégiant les travaux dirigés, les travaux pratiques et la manipulation de nombreux outils.

■ Les moyens :

- laboratoires informatiques pc et mac®
- stations de lecture audiovisuelle
- accès libre aux salles informatiques

■ Les ressources :

- le centre de ressources documentaires de l'INTD : une banque de données de 27000 références, 5000 ouvrages, 130 revues et lettres d'information professionnelle et scientifique, des cédéroms, des mémoires et travaux d'élèves et l'accès à plus de 2000 revues électroniques.

- le centre de ressources pédagogiques d'INA - formation : archives audiovisuelles, livres, périodiques, multimédias, accès libre bureautique et internet.